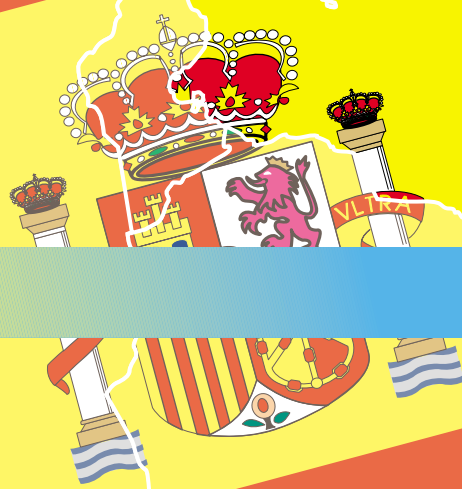




Le système de formation professionnelle en Espagne



CEDEFOP

Le système de formation professionnelle en Espagne

Cette monographie a été réalisée par:

ESIN Consultores, SL
Orense, 68
E-28020 Madrid
Tél. (34) 915 67 27 10
Fax (34) 915 67 27 11
Internet: <http://www.esin.es>

Auteurs:

Carlos Otero Hidalgo, Andrés Muñoz Machado, Aitor Marcos Sánchez

Pour le:

CEDEFOP — Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Coordinateurs du projet: J. Michael Adams, Reinhard Nöbauer — CEDEFOP

Révision de la version française: Amaryllis Vassilikioti Weiler

sous la responsabilité de Stavros Stavrou, directeur adjoint — CEDEFOP

Deuxième édition, 2000

Édité par:

CEDEFOP — Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Europe 123

GR-57001 Thessalonique (Pylea)

Adresse postale:

PO Box 22427

GR-55102 Thessalonique

Tél. (30) 310 490 111

Fax (30) 310 490 020

E-mail: info@cedefop.eu.int

Site web d'information: <http://www.cedefop.eu.int>

Site web interactif: <http://www.trainingvillage.gr>

Le Centre a été créé par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil des Communautés européennes, modifié par le règlement (CE) n° 251/95 du 6 février 1995 et par le règlement n° 354/95 du 20 février 1995.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2001

ISBN 92-828-7455-9

© Communautés européennes, 2001

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

Introduction du CEDEFOP

Objectifs et utilisateurs

La présente description du système espagnol de formation et d'enseignement professionnels est une édition enrichie et mise à jour de la monographie parue en 1994 et s'inscrit dans une nouvelle série de monographies qui inclut désormais l'Autriche, la Finlande et la Suède, ainsi que les pays couverts par l'accord sur l'Espace économique européen (EEE). Cette nouvelle série prolonge la série des monographies publiées par le CEDEFOP entre 1993 et 1996 sur les douze États membres d'alors. La présente monographie a pour but de donner aux «étrangers» qui s'y intéressent une vue d'ensemble facilitant la compréhension des activités de formation et d'enseignement professionnels en Espagne.

Elle s'adresse à toute personne responsable — et soucieuse — de questions liées aux politiques de formation et d'enseignement professionnels (FP), aux chercheurs de ce domaine, aux directeurs de services ou d'établissements de formation professionnelle, ainsi qu'aux formateurs et aux enseignants, qu'ils travaillent au niveau communautaire ou national, pour un organisme gouvernemental ou pour une organisation de partenaires sociaux. Certains utiliseront ce texte comme document de référence pour leur travail; d'autres se rendront dans le pays en question, qui pour une visite d'étude, qui dans le but de préparer ou de mettre en œuvre un projet bilatéral ou multilatéral, et souhaiteront plutôt lire cette monographie de bout en bout.

Contenu et structure

Les publications de cette série proposent une description de la formation et de l'enseignement professionnels (FP) initiaux et continus. En ce qui concerne la formation initiale, elles reprennent les dispositions relevant, dans certains cas, de la responsabilité du ministère de l'éducation et, dans d'autres, de celle du ministère du travail ou des affaires sociales. En ce qui concerne la formation continue, elles présentent les dispositions relatives aux personnes ayant un emploi ou sans emploi prises par un large éventail d'organismes gouvernementaux et de ministères, d'organisations du secteur privé et des partenaires sociaux.

La structure du rapport (voir table des matières) a été établie jusque dans le détail par le CEDEFOP, qui a également limité la longueur de l'ouvrage, afin de permettre au lecteur de comparer plus facilement les systèmes de formation des divers États membres de l'UE. Cette structure suit d'une manière générale celle qui avait été adoptée pour les rapports commandés en 1992 sur les États membres, à l'exception de certains changements, tels que l'ajout d'un chapitre sur ce que nous avons appelé «les aspects qualitatifs», qui livre des informations sur la certification, la formation des formateurs et l'orientation.

Nous avons demandé aux auteurs de toutes les monographies, y compris à ceux dont la tâche consiste à actualiser les monographies existantes, de respecter cette structure modifiée, pour permettre au lecteur la comparaison des différents systèmes.

Choix des auteurs et procédures de consultation

Avec cette série, le CEDEFOP s'efforce de créer un produit qui est, dans un certain sens, impossible. Nous souhaitons un rapport qui soit à la fois rédigé par une personne connaissant de l'intérieur le système concerné et facile à comprendre pour un lecteur extérieur. Il s'ensuit que la personne/l'institution choisie comme auteur est établie dans le pays qu'elle décrit et rédige le rapport, sauf choix contraire de sa part, dans sa langue maternelle. Autre corollaire, le CEDEFOP s'efforce de jouer le rôle du lecteur extérieur lors des discussions sur le projet de texte, afin d'attirer l'attention des auteurs sur les points qui risquent de ne pas être compris aisément par le public visé.

Le CEDEFOP a également stipulé l'obligation pour les auteurs de consulter les principales parties concernées par la FP dans le pays visé dès l'élaboration de la première version du texte. Cela signifie que le projet de texte est envoyé non seulement aux diverses instances publiques responsables de l'organisation du système et délivrant la FP, mais aussi aux principaux organismes représentant les partenaires sociaux. L'assistance des membres du conseil d'administration du CEDEFOP dans le pays visé est particulièrement sollicitée à cet égard.



Publication et mise à jour

Le CEDEFOP a l'intention, dans la mesure des ressources disponibles, de publier ces monographies sous forme imprimée dans leur langue d'origine, ainsi qu'en allemand, en anglais et en français. Des circonstances exceptionnelles peuvent l'amener à publier également certaines monographies dans d'autres langues. L'expérience montre toutefois que les délais nécessaires à la traduction et à la publication d'un texte sur support imprimé et le rythme des changements dans les systèmes décrits font que les rapports ne peuvent presque jamais être entièrement à jour. C'est la raison pour laquelle le CEDEFOP envisage également de recourir aux moyens électroniques de publication, notamment en rendant les textes (en tout ou en partie) disponibles sur le site Internet du CEDEFOP.

Commentaires et réactions

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le CEDEFOP est conscient que, en préparant cette série, il est amené à faire des choix. Nous serions reconnaissants au lecteur de bien vouloir s'exprimer sur la justesse de ceux-ci concernant l'étendue, le contenu et la structure du rapport. Nous serions heureux de recevoir vos commentaires par lettre, par télécopie ou par courrier électronique.

Système espagnol de formation professionnelle

Le système espagnol de formation professionnelle a connu des transformations radicales au cours de la dernière décennie du XX^e siècle.

La LOGSE, la loi sur la réforme approuvée en 1990, a remplacé l'ancienne loi LGE de 1970 et a modifié fondamentalement la structure du système éducatif, tant de l'enseignement général que de la formation professionnelle, en portant par exemple l'âge de la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans, en créant ce qu'on appelle «formation professionnelle de base» pour tous les élèves et en mettant en place les programmes de garantie sociale pour les jeunes qui n'achèvent pas avec succès l'école obligatoire ou qui se trouvent pour d'autres raisons face à un risque d'exclusion sociale.

Au moment de la présente publication, cette réforme n'est pas encore totalement achevée, de sorte que l'ancien système et le nouveau système coexistent partiellement. En 1993 et en 1998, deux autres réformes fondamentales ont été adoptées: le programme national de formation professionnelle (1993-1996) et le nouveau programme de formation professionnelle (1998-2002), destinés en particulier à assurer une meilleure intégration des trois sous-systèmes de la formation professionnelle (l'enseignement professionnel, la formation pour l'emploi et la formation continue). L'une des mesures prises à cet effet sera la création d'un système national des qualifications professionnelles.

Un autre chapitre important des réformes concerne le transfert de vastes compétences en matière d'éducation depuis l'administration centrale aux communautés autonomes, tant dans le domaine de l'enseignement général que dans celui de la formation professionnelle.

Nous tenons à remercier ici ESIN, et particulièrement M. Aitor Marcos Sánchez et les autres auteurs du texte, pour l'élaboration de cette monographie et l'accueil extrêmement positif qu'ils ont réservé aux commentaires et aux modifications proposés par le CEDEFOP.

Nous espérons être parvenus grâce à cette monographie à mettre à la disposition du lecteur un ouvrage à la fois utile et intéressant.

Stavros Stavrou
Directeur adjoint

J. Michael Adams

Reinhard Nöbauer
Coordinateurs du projet

Thessalonique, juin 1999

Table des matières

Chapitre 1 — Informations générales	13
1.1. Structures politiques et administratives	13
1.1.1. La nation espagnole	13
1.1.6. Décentralisation en matière d'éducation	14
1.1.7. Décentralisation en matière de formation professionnelle pour l'emploi (<i>Formación Profesional Ocupacional — FPO</i>)	15
1.2. Population	
1.2.1. Démographie	15
1.2.5. Différences régionales	18
1.2.7. Étrangers résidant en Espagne	20
1.3. L'économie espagnole	21
1.3.1. Évolution de ces dernières années: observations générales	21
1.4. Emploi en Espagne	23
1.4.1. Population active	23
1.4.2. Population occupée	23
1.4.8. Chômage	26
Chapitre 2 — Présentation du système éducatif espagnol	31
2.1. Présentation générale du système éducatif	31
2.1.1. Introduction	31
2.1.3. Ancien système éducatif espagnol (LGE, 1970)	31
2.1.5. Système éducatif espagnol non universitaire actuel (LOGSE, 1990)	33
2.1.7. Description des étapes du système éducatif non universitaire actuel (LOGSE, 1990)	35
2.1.14. Système universitaire	36
Chapitre 3 — Système de formation professionnelle	39
3.1. Historique	39
3.1.1. Origines de la formation professionnelle	39
3.1.4. Formation professionnelle de 1950 à 1990	39
3.1.18. Formation professionnelle depuis 1990	42
3.2. Système de formation professionnelle espagnol: cadre général	44
3.2.1. Système de formation professionnelle espagnol: schéma de base	44
3.2.2. Programme national de formation professionnelle (PNFP), 1993-1996	46
3.2.3. Nouveau programme national de formation professionnelle (NPNFP), 1998-2002	47
3.3. Formation professionnelle initiale/enseignement professionnel	47
3.3.1. Introduction	47
3.3.3. Formation professionnelle de premier et de second degrés (LGE, 1970)	48
3.3.9. Formation professionnelle basée sur la LOGSE (1990): objectifs principaux	49
3.3.14. Principales innovations par rapport au système antérieur	51
3.3.15. Formation professionnelle de base (FPB)	52
3.3.19. Formation professionnelle spécifique de degré moyen et de degré supérieur	52
3.3.23. Cycles de formation de degré moyen	53
3.3.26. Cycles de formation de degré supérieur	55
3.3.30. Liste des diplômes professionnels: éléments essentiels	56
3.3.36. Méthodologie suivie pour la mise en place de l'offre de formation	58
3.3.37. Programmes de garantie sociale	59
3.3.43. Enseignement des langues	63
3.3.47. Enseignements artistiques	64
3.3.48. Musique et danse	64
3.3.51. Enseignement des arts dramatiques	66
3.3.54. Enseignement des arts plastiques et du dessin	66
3.3.58. Écoles-ateliers et maisons des métiers	67
3.3.68. Cours de formation spécifiques destinés aux objecteurs de conscience	70
3.3.72. Contrats de formation	71
3.3.76. Formation théorique	72
3.3.80. Contrats de stage	74
3.4. Formation professionnelle en cours d'emploi	76
3.4.1. Introduction	76
3.4.5. Accords sur la formation continue	77
3.4.7. Second accord national sur la formation continue	77



3.4.11.	Plans de formation	78
3.4.19.	Permis individuels de formation	82
3.4.21.	Actions complémentaires et d'accompagnement de la formation	84
3.4.23.	Formation continue dans les administrations publiques	85
3.5.	Formation professionnelle destinée aux chômeurs	87
3.5.1.	Introduction	87
3.5.2.	Formation professionnelle pour l'emploi, publique et gérée par les administrations de l'emploi	89
3.5.3.	Plan FIP: évolution	89
3.5.5.	Le plan FIP depuis 1993	90
3.5.6.	Catégories bénéficiaires de ces actions	90
3.5.8.	Planification et programmation des actions relevant du plan FIP	91
3.5.12.	Gestion du plan FIP	92
3.5.18.	Lieux de formation prévus par le plan FIP	94
3.5.19.	Programmes du plan FIP	94
3.5.20.	Caractéristiques des actions de formation relevant du plan FIP	97
3.5.23.	Sélection des formés	98
3.5.24.	Aides et bourses destinées aux formés	99
3.5.25.	Profil des participants aux actions de formation professionnelle pour l'emploi	99
3.5.26.	Niveaux d'insertion des participants aux actions de formation professionnelle pour l'emploi	99
3.5.28.	Évaluation des cours de formation gérés par l'INEM	101
3.5.29.	Certification de l'aptitude professionnelle	101
3.5.31.	Certificat d'aptitude professionnelle	102

Chapitre 4 — Structures administratives et financement de la formation

		105
4.1.	Structures administratives	105
4.1.1.	Compétences en matière de formation professionnelle	105
4.1.6.	Structures administratives responsables de la formation professionnelle en Espagne: répartition de l'offre de formation entre les différents acteurs	105
4.1.9.	INEM	107
4.2.	Financement du système éducatif	114
4.2.1.	Dépenses d'éducation	114
4.2.6.	Financement de la formation continue	117
4.2.11.	Financement de la formation professionnelle pour l'emploi	120
4.2.12.	Financement de la formation des travailleurs en général	120

Chapitre 5 — Aspects qualitatifs de la formation professionnelle

		121
5.1.	Certification et qualifications	121
5.1.1.	Planification de l'offre de formation professionnelle	121
5.1.4.	Futur système national de qualifications professionnelles	121
5.1.9.	Diplômes et certifications du sous-système d'enseignement professionnel/formation pour l'emploi	123
5.1.13.	Diplômes du sous-système «Formation pour l'emploi»	124
5.1.15.	Évaluation des élèves de l'enseignement professionnel	124
5.1.17.	Évaluation des élèves de la formation professionnelle pour l'emploi	125
5.2.	Enseignants et formation des formateurs	125
5.2.1.	Enseignants de l'enseignement professionnel: types et conditions requises pour accéder à la fonction d'enseignant	125
5.2.5.	Formation des formateurs dans l'enseignement professionnel	126
5.2.9.	Enseignants de la formation professionnelle pour l'emploi: types et conditions requises pour accéder à la fonction d'enseignant	127
5.2.11.	Formation des formateurs dans la formation professionnelle pour l'emploi	127
5.3.	Orientation professionnelle	128
5.3.1.	Introduction	128
5.3.2.	Orientation professionnelle dans l'enseignement professionnel	129
5.3.4.	Orientation professionnelle destinée aux universitaires	129
5.3.6.	Les parents en tant que conseillers d'orientation	130
5.3.7.	Plan de services intégrés pour l'emploi	130
5.3.9.	Autres organismes fournissant des services d'orientation professionnelle	131

Chapitre 6 — Tendances et perspectives de la formation professionnelle

6.1. Tendances et perspectives de la formation professionnelle	133
6.1.1. Formation professionnelle dans le cadre des politiques actives de lutte contre le chômage	133
6.1.2. Grandes lignes de la formation professionnelle en Espagne: nouveau programme national de formation professionnelle (NPNFP) (1998-2002)	133
6.1.7. Formation professionnelle initiale/enseignement professionnel	134
6.1.8. Formation professionnelle pour l'emploi	135
6.1.9. Formation professionnelle continue	135
6.1.10. Plan d'action pour l'emploi du Royaume d'Espagne (1998)	136
6.1.11. Pilier I: améliorer la capacité d'insertion professionnelle	136
6.1.12. Pilier III: encourager la capacité d'adaptation des entreprises et de leurs travailleurs	138
6.1.13. Pilier IV: renforcer les politiques d'égalité des chances	138

Annexes

Annexe I — Sigles et abréviations	143
Annexe II — Références législatives	145
Annexe III — Principaux organismes chargés de la prestation ou de la réglementation de la formation professionnelle	149
Annexe IV — Définition de concepts de base	155
Annexe V — Bibliographie	159

Cette monographie sur le système de formation professionnelle espagnol a été élaborée à partir d'une structure préparée par le CEDEFOP. Il s'agit de la même structure que celle qui a été utilisée pour les autres publications de cette série sur les systèmes de formation professionnelle des États membres de l'UE. Cette approche commune vise à faciliter la comparaison et l'échange d'informations.

Cette publication ne s'adresse pas seulement aux professionnels travaillant dans le domaine de la formation professionnelle, elle vise aussi un public plus vaste. Pour cette raison, nous nous sommes efforcés dans la mesure du possible d'éviter un langage excessivement technique rendant difficile la compréhension du système aux «non-initiés».

Le système de formation professionnelle espagnol a connu des changements importants au cours de ces dernières années, particulièrement à partir de 1993, date de la publication de l'ancienne monographie. Cette situation a entraîné l'obligation de réécrire intégralement la monographie plutôt que de simplement la mettre à jour. La tâche était d'autant moins aisée que 1998 a été une année particulièrement riche en innovations pour la formation professionnelle. Le processus de décentralisation et de transfert des compétences en matière d'enseignement professionnel et de formation pour l'emploi depuis l'administration centrale à l'administration des communautés autonomes s'est accompagné de la publication de deux documents d'une importance considérable pour la formation professionnelle en général: le nouveau programme national de formation professionnelle et le plan d'action pour l'emploi du Royaume d'Espagne. Ces documents sont présentés de manière détaillée au chapitre 6.

La présente monographie se veut une synthèse claire et objective du système actuel de formation professionnelle espagnol. Pour y parvenir, nous nous sommes appuyés sur la collaboration d'experts des différentes institutions concernées, dont certaines coopèrent de manière régulière avec le CEDEFOP. Nous tenons à leur exprimer nos sincères remerciements pour leur amabilité et leur disponibilité. Leurs critiques constructives ont incontestablement contribué à améliorer ce travail. Toute erreur qui pourrait subsister dans cette monographie relèverait de la responsabilité exclusive d'*Estudios Institucionales*.

Les experts suivants ont été consultés pour ce travail:

Juan Cano Capdevilla et **M^a Luz de las Cuevas Torresano** (sous-direction générale des services techniques de l'INEM et membres du réseau d'information documentaire du CEDEFOP), **Jaime Parra González** et **Pilar Mateo Sánchez** (sous-direction générale de la gestion de la formation professionnelle de l'INEM), **José Luis García Molina** (ministère du travail et des affaires sociales), la **sous-direction de la promotion et de l'orientation professionnelles du ministère de l'éducation et de la culture**, **José Antonio González** (service d'organisation et de mise en œuvre de la formation professionnelle du MEC), **Antonio Torres** (directeur des évaluations et des projets de Forcem), **José Manuel Giménez** (direction de l'évaluation et des études), **Justo García López** (département des procédures et de la qualité de Forcem), **Ricardo M^a Guisando Urbano** (responsable des relations internationales de Forcem), **Javier Rayo** (F. Universidad Empresa), **Mariano del Castillo Rodríguez** (Institut des techniques de l'éducation du CECE), **Luís Beamonte San Agustín** (UGT et membre du conseil d'administration du CEDEFOP).



Madrid, juin 1999
Carlos Otero Hidalgo
Directeur gérant d'ESIN Consultores